



Ecole Sainte Marie  
Place de l'Aqueduc  
44 320 ARTHON EN RETZ  
Tél : 02 40 21 30 84  
ec.arthon.ste-marie@ec44.fr  
📍 site internet : [arthon-saintemarie.fr](http://arthon-saintemarie.fr)

## **NOTE DE RENTREE année scolaire 2018/2019**

La présente circulaire a pour but d'indiquer quelques règles qui s'imposent à tous, et faciliteront ainsi la vie sociale dans l'école.  
**Chaque parent est invité à le lire attentivement avec son enfant et à le signer.**

**HORAIRES DE L'ECOLE** : Ils sont fixés pour les élèves de la façon suivante :

<b>Matin : de 8h50 à 11h50 <u>pour tous</u></b> Récréation : 10h30-11h (maternelle), 10h40 - 11h (CP) 10h30-10h45 (CE), 10h45-11h (CM)	<b>Après-midi : de 13h15 à 16h25 <u>pour tous</u></b> Récréation : 15h-15h20 (maternelle CP), 14h30-14h45 (CE), 14h45-15h (CM)
--	---

Pour assurer le bon déroulement de l'enseignement, nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires (rentrée et sortie), en particulier la sortie de l'après-midi où l'ensemble de l'équipe enseignante assure l'heure d'APC à partir de 16h25.

**RESPONSABILITES** : Les enfants peuvent accéder à la cour de l'école à partir de 8h40 et 13h05. Ils seront alors sous la responsabilité d'un enseignant. Les élèves venant à bicyclette doivent descendre au portail, et ranger leur vélo à l'endroit prévu.

Pour la sortie, les enfants ne doivent franchir le portail qu'en présence de l'enseignant de surveillance.

La sortie des élèves de maternelle et de CP s'effectue dans la classe.

**COMPOSITION DE L'EQUIPE EDUCATIVE** :

<b>TPS PS</b> : Magali Tessier et Sophie Cabaret <b>MS</b> : Annie Chaillou (lundi, mardi) et Sandrine Bodin (jeudi, vendredi) <b>GS</b> : Sylvie Chéneau-Pinson <b>CP</b> : Catherine Guilbaud <b>CE1</b> : Hélène Guibreteau <b>CE2</b> : Camille Bodet <b>CM1</b> : Elise Didier <b>CM2</b> : Christelle Rivière	<b>Poste de soutien</b> : Armelle Loquais, Yann Chaigneau <b>ASEM et agent de service</b> : Marylène Mellerin, Marie-Line Dupé et Isabelle Roncin qui partagent leur temps entre la vie quotidienne des maternelles et les tâches matérielles inhérentes à l'école. <b>Président OGE</b> C : Samuel Rabiller <b>Présidente APEL</b> : Sabrina Lebel
--	--



